



## OFFRE D'EMPLOI :

### *Architecte*

L'Administration Communale de Forest est à la recherche **d'un architecte** (M/F/X) au sein du « Département travaux publics et urbanisme ».

#### MISSION ET TÂCHES PRINCIPALES

##### **MISSION DU DÉPARTEMENT**

Le département des travaux publics et urbanisme a pour mission de construire, de rénover et d'entretenir les infrastructures et les bâtiments communaux.

##### **MISSION DU SERVICE**

Le service grands chantiers a pour mission de gérer les projets de construction, d'aménagement et de rénovation des infrastructures communales.

##### **MISSION**

Vous analysez les besoins des services communaux en vue de réaliser des projets de construction, d'aménagement ou de rénovation et prodiguez des recommandations dans le respect des réglementations en vigueur.

Vous concevez des ouvrages et/ou des espaces en tenant compte des contraintes techniques, budgétaires et temporelles. Vous planifiez, coordonnez et gérez les phases de conception et de réalisation de travaux jusqu'au transfert complet des responsabilités aux futurs gestionnaires.

Pour ce faire, vous assurez plus spécifiquement les tâches suivantes :

- suivre la bonne exécution des missions d'auteur de projet ;
- introduire et suivre les demandes de permis d'urbanisme ;
- organiser les soumissions pour la désignation des marchés de travaux ;
- travailler en étroite collaboration avec les différents services communaux pour la mise en œuvre des projets (urbanisme, voiries, finances, etc) et leur gestion future ;
- superviser l'exécution des chantiers en tant que maître de l'ouvrage et assurer la vérification et la gestion financières et administratives des projets compte tenu des moyens disponibles ;
- transmettre régulièrement aux pouvoirs subsidiant les pièces justificatives et les états d'avancement nécessaires à la liquidation des subsides pour les projets communaux ;
- assurer l'information régulière du Collège des Bourgmestre et Echevins et des services communaux.

## PROFIL

### Formation

Diplôme d'architecte ou équivalent

### Expérience

- Expérience pratique de 5 ans minimum ( hors stage ) en suivi de chantier, gestion financière et technique de projet ;
- Une expérience de projets à vocation sportive est un atout ;
- Une expérience dans une administration communale est un atout.

### Compétences techniques

- Parfaite maîtrise du français ou du néerlandais ; la connaissance d'une deuxième langue est un atout (être en possession du brevet linguistique SELOR ou être disposé à l'obtenir) ;
- Bonne connaissance de techniques et de matériaux de construction, d'aspects énergétiques des bâtiments (basse énergie/passif), et des réglementations urbanistiques bruxelloises;
- Connaissance des réglementations administratives et de la législation concernant les marchés publics est un atout ;
- Connaissance de techniques spéciales est un atout.

### Compétences comportementales

- AGIR AVEC INTÉGRITÉ ET PROFESSIONNALISME
- ÊTRE ORIENTÉ RÉSULTATS
- COOPÉRER
- TRAVAILLER DE MANIÈRE AUTONOME

## NOTRE OFFRE

- Travail dans une petite équipe dynamique sur de projets diversifiés
- Contrat à durée indéterminée
- Rémunération conforme aux barèmes de la fonction publique locale (niveau A)
- Possibilité de valoriser l'ancienneté dans le privé (max 4 ans) et dans le public (sans limitation)
- Prime de bilinguisme sur la base des attestations délivrées par le SELOR
- Remboursement (100 %) des frais de transports en commun – pécule de vacances – allocation de fin d'année – système de congé flexible
- Possibilité de suivre des formations
- Lieu de travail : Centre technique-Chaussée de Bruxelles 112

## CANDIDATURES

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser par courriel, **pour le 25 novembre 2018 au plus tard**, à l'adresse suivante: [lbakhti@forest.brussels](mailto:lbakhti@forest.brussels)

Pour plus d'informations sur la fonction, vous pouvez joindre l'équipe du service grands chantiers au numéro suivant : 02/348.17.19 ou par e-mail : [ekotyza@forest.brussels](mailto:ekotyza@forest.brussels).